



# Brevet de Technicien Supérieur Systèmes Constructifs Bois et Habitat S.C.B.H

## • le métier

Le technicien supérieur Systèmes Constructifs Bois et Habitat, pourra intervenir dans la conception et la définition de charpentes, de menuiseries, de maisons à ossatures bois, d'escalier. C'est un responsable capable de s'adapter aux contraintes. Il fait preuve d'initiative et de décision. C'est un homme de communication qui est en relation avec tous les partenaires de l'entreprise.

Le technicien SCBH aura pour mission de concevoir, produire et installer sur les chantiers des produits ou composants en bois destinés à l'habitat.

Les grands domaines de formation sont :

- La conception d'ouvrages en bois (maisons à ossature bois, charpentes traditionnelles et industrielles, structures lamellées collées, parquets, escaliers, portes ou fenêtres...)
- L'étude et le calcul de structures (dimensionnement)
- L'organisation d'une fabrication, d'un chantier
- La pose et la mise en œuvre de différentes structures.



## • la formation



Stage en entreprise : d'une durée de 4 à 6 semaines en fin de première année, il donne lieu à l'élaboration d'un compte rendu d'activités en milieu professionnel décrivant et expliquant les actions menées au sein de l'entreprise. Il est présenté à un jury au moment de l'examen.

	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
Enseignement général		
Français	2h	2h
Langue vivante étrangère	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
Sciences physiques	3h	3h
Économie et gestion de l'entreprise	2h	2h
Arts et technique du mobilier et de l'habitat	2h	2h
Enseignement spécialisé		
Calcul des structures	3h	3h
Étude des systèmes constructifs	6h	7h
Gestion financière des travaux	1h	1h
Organisation et planification	4h	4h
Informatique et automatisme	2h	2h
Travaux pratiques fabrication sur site	4h	3h

## • conditions d'accès

Etre titulaire ou justifier d'un niveau :

- Baccalauréats technologiques (STI)
- Baccalauréats de l'enseignement général (S, ES,...)
- Baccalauréats professionnels

Vœux à saisir sur le site : [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

Recrutement sur dossier, examiné en Mai par une commission de sélection principalement sur des critères de niveau scolaire et sur la qualité des appréciations.

# • après le BTS SCBH : poursuite d'études et emploi

Le titulaire d'un BTS SCBH, mon potentiel me permet d'envisager une évolution importante dans ce secteur en pleine mutation, une adaptation à d'autres filières (technico-commerciale entre autres), la création ou la reprise d'entreprises.  
Etre titulaire d'un BTS SCBH peut me permettre de continuer mes études



BTS  
SCBH

Poursuite d'études :  
Licences professionnelles du domaine du bois et de l'habitat, écoles d'ingénieur ENSTIB, ESB, autres écoles supérieures, universités...

## • lycée des métiers François MANSART

accès



à 30 min. de RER  
du centre de Paris

formations

Voie générale

- Bac ES : spécialité mathématiques, économie approfondie, sciences sociales et politiques
- Bac S : option SVT ou SI

Voie technologique

- Bac STI2D : spécialité Innovation Technologique et Eco-Conception
- Bac STI2D : spécialité Architecture et Construction
- Bac STD2A : Arts appliqués
- Bac STMG : spécialité Mercatique

Voie professionnelle

- CAP Charpentier Bois
- CAP Menuisier Fabricant
- Bac Pro Technicien Menuisier Agenceur
- Bac Pro Technicien de Fabrication Bois et Matériaux Associés
- Bac Pro Technicien Constructeur Bois
- Formation complémentaire Escalier
- Formation complémentaire Agent de Maîtrise

Enseignement supérieur

- BTS Design de Produits
- BTS Développement et Réalisation Bois
- BTS Études et Économie de la Construction
- BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat
- BTS Technico-Commercial
- Licence pro Économiste en Agencement
- Licence pro Conducteur de Travaux en Maisons Individuelles
- Licence pro Conseiller Commercial en Maisons Individuelles

*Toutes nos formations sont également accessibles en formation continue ou apprentissage : Renseignez-vous !*



**Lycée MANSART : des formations d'avenir !**

www.lyceemansart.fr

Lycée MANSART  
25 avenue de la Banque  
94210 Saint-Maur-Des-Fossés  
Tel : 01.48.83.48.80. / Fax : 01.48.83.90.66